

# EN COMMUN

## PLAINE COMMUNE

Aubervilliers+La Courneuve+Épinay+L'Île-Saint-Denis+Pierrefitte  
+Saint-Denis+Saint-Ouen+Stains+Villetaneuse ▣ N°94 • DÉC.-JAN. 2014-2015

La Banque de France s'engage sur l'emploi local à La Courneuve p.8  
Patrick Bouchain, l'architecte qui n'en était pas un p.11 Retrouvez le  
programme de la Foire des savoir-faire (12 au 21 décembre) sur le Net p.14

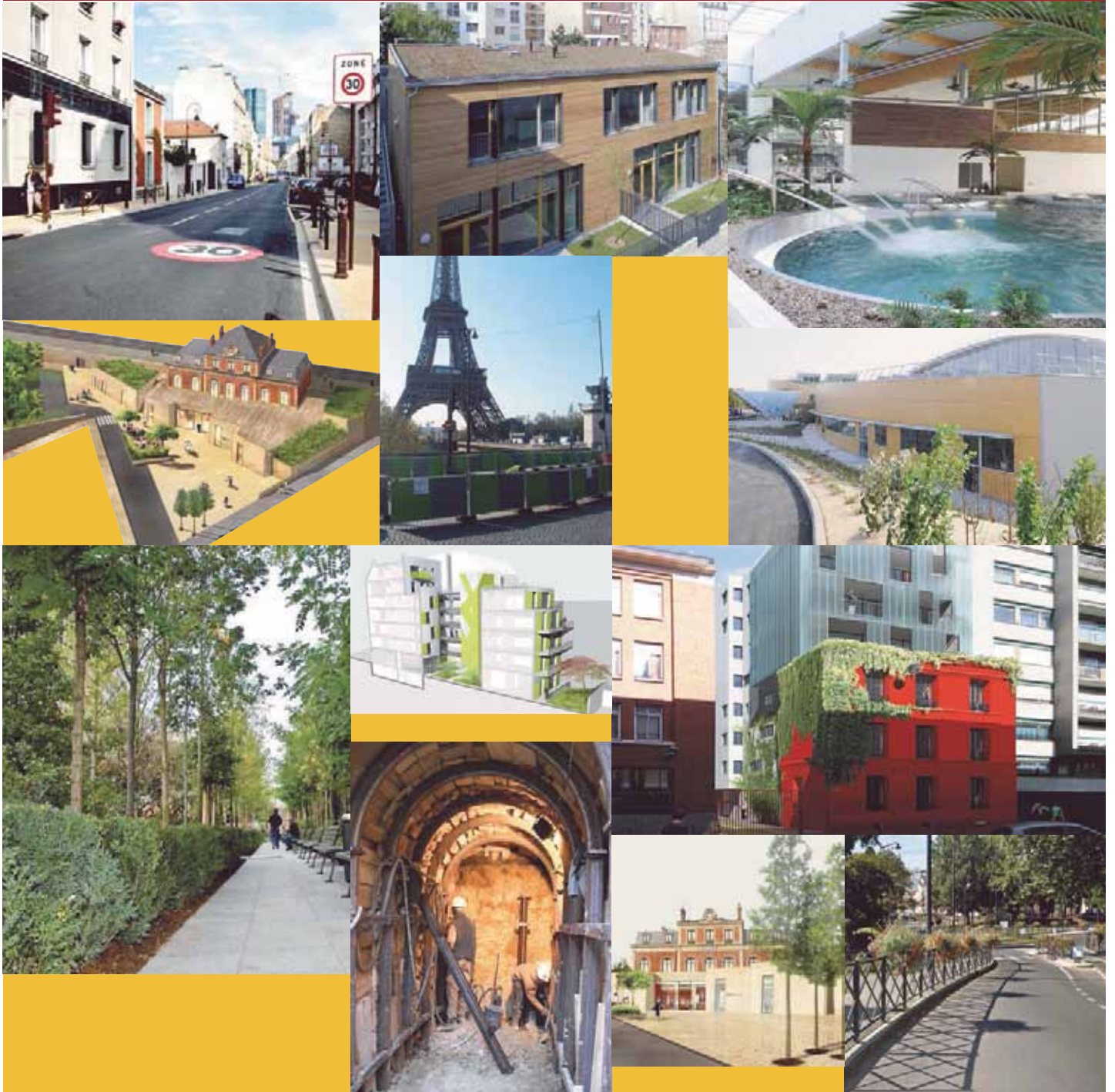
Porte de Paris :  
**Ouvre toi !**



# Fayolle

Construire votre futur

Les métiers de la Route, du Génie Civil et du Bâtiment



30, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency

01 34 28 40 40



Séance de travail en atelier pendant la conférence citoyenne du 27 septembre.

© MATHIEU RONDEL



## Au centre, les habitants

**L'**année 2015 s'annonce porteuse de grands enjeux pour les habitants de Plaine Commune et les Franciliens avec la préfiguration de la Métropole du Grand Paris qui devrait voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Notre communauté d'agglomération et les neuf communes qui la composent doivent également continuer à investir en faveur de projets structurants tout en améliorant de manière constante la qualité du service public quotidien, dans un contexte de baisses budgétaires sans précédent.

Pour relever ces multiples défis, les citoyens doivent pouvoir être acteurs du débat public. La conférence citoyenne tenue le 27 septembre dernier aux Archives nationales, dans le cadre de l'élaboration du futur contrat de ville, en présence de plus de 300 personnes, a démontré l'appétence pour l'échange, le débat, et le besoin d'information et de co-construction des citoyens et partenaires associatifs, sur la politique de la ville comme sur d'autres sujets.

Nous devons créer les conditions de l'implication des habitants dans leur diversité à la vie locale, pour qu'ils puissent être davantage acteurs dans les projets ou dispositifs qui les concernent et lever les freins à la participation.

Que ce soit à l'occasion de la finalisation du débat sur le Grand Paris ou encore de la tenue de la conférence sur le climat (COP 21) au Bourget en décembre, les citoyens doivent être au centre. Ces enjeux métropolitains, planétaires, ont de grandes répercussions au niveau local ; nous devons sans cesse innover pour trouver de nouvelles manières d'agir ensemble, habitants, associations, professionnels, élus. ●



© PIERRE LE TULZO

## Un bouquet d'inaugurations

De nombreux espaces publics ont été inaugurés ces dernières semaines sur le territoire de Plaine Commune, offrant ainsi aux habitants de nouveaux espaces de respiration et des aménagements de qualité. Le square de l'Amitié **1**, 1 269 m<sup>2</sup> aménagés au cœur du centre-ville à Pierrefitte, a ouvert ses portes le 20 septembre. Lieu de rencontre privilégié pour les habitants, il constitue un maillon important de la « trame verte » à l'échelle de la ville. Le 27 septembre, c'était au tour de Saint-Denis de faire la fête en fanfare autour de la nouvelle place des Confluences **2**, sur le parvis ouest de la gare de Saint-Denis. Le 11 octobre, on fêtait le renouveau du square Diderot **3**, toujours à Saint-Denis. Vaste espace vert de 1,4 hectare, avec ses 144 arbres, il demeure un lieu de proximité et d'échanges comme il l'a toujours été. L'esplanade Danielle-Mitterrand **4**, quant à elle, a été inaugurée à L'Île-Saint-Denis le 6 septembre. D'un montant de 1,3 million d'€, cet aménagement a été financé par Plaine Commune et le conseil régional d'Île-de-France. Enfin, à Stains, deux nouveaux squares au cœur de la Cité-jardin **5**, ont été aménagés afin d'offrir à tous, petits et grands, seniors et familles, un espace public de détente et de jeux.



© EMMANUELLE LEGRAND



© MATTHIEU RONDEL



© PHILIPPE COUETTE



© PIERRE LE TULZO



# On se bouge autrement

► Durant 7 jours, du 16 au 22 septembre, la Semaine de la mobilité a permis à de nombreux habitants du territoire de Plaine Commune de découvrir et de tester de nouveaux moyens de déplacement. Balades sans effort à vélo électrique sur le tracé du T1, le plus ancien tramway d'Île-de-France, visite du tunnel de la ligne 12, à vingt mètres sous terre et, en avant-première, découverte de la rame du T8 à Villetaneuse, avant sa mise en service le 16 décembre, sans oublier la navette fluviale pour approcher les projets d'aménagement de la Porte d'Aubervilliers.



© WILLY VANQUEUR

## ► LA LIGNE 16 FAIT CAUSER

*Dans le cadre de l'enquête publique sur la ligne 16 du métro du Grand Paris Express, une réunion publique s'est tenue à l'Hôtel de ville de La Courneuve, le 4 novembre. Cette ligne reliera la gare de Noisy-Champs à Saint-Denis Pleyel en desservant 10 gares sur 25 km, dont celle de La Courneuve Six-Routes. Ce métro automatique réduira considérablement les temps de déplacement de banlieue à banlieue.*



© VIRGINIE SALOT / VILLE DE LA COURNEUVE

## Citoyen au participe présent

► Le 27 septembre dernier, une conférence citoyenne s'est tenue aux Archives nationales en présence de Myriam El Khomri, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville. Au programme de cette journée d'échanges et de co-construction, une question essentielle pour tous : comment agir ensemble pour nos quartiers ? En invitant les responsables associatifs, les acteurs de la vie des quartiers et les habitants à participer à cette journée, Plaine Commune estime que la participation citoyenne est indissociable de l'intervention publique dans les quartiers.



© MATTHEU RONDEL

# La banlieue est curieuse et... savante



© PIERRE LETULZO

► Les 9 et 10 octobre, Plaine Commune, les Universités Paris 8 et Paris 13 et le CNRS ont organisé la 14<sup>e</sup> édition de Savante banlieue. Cette année, le thème, « La magie des cristaux » était à l'honneur. Une nouvelle fois, un large public, en particulier d'élèves et d'enseignants des collèges, lycées, des centres de formation en apprentissage et du supérieur, se sont déplacés afin de découvrir les différents domaines de la science. De quoi susciter des vocations...



© WILLY VANNOUQUEUR

## ► SIÈGE DE VEOLIA : DÉBUT DU CHANTIER

Le 16 octobre, le PDG de Veolia et les élus locaux ont posé la première pierre du futur siège social de Veolia environnement à Aubervilliers. Ce bâtiment végétalisé au design avant-gardiste, répondra aux exigences les plus élevées de certifications énergétiques environnementales et accueillera 2 200 collaborateurs du groupe. Livraison prévue à l'été 2016.



© CHRISTOPHE FILLIQUÉ

## Les mains vertes font leur salon

► Le 33<sup>e</sup> Salon départemental du jardinage s'est tenu du 26 au 28 septembre à Épinay-sur-Seine, dans le parc de l'Hôtel de ville. Trois pleines journées d'animations gratuites ont permis d'accueillir un public à la main verte. De la création en art floral à la dégustation de produits à base de plantes sauvages, nos jardiniers n'ont pas chômé durant ces trois jours.



© MATTHIEU RONDEL

## ► JARDIN PHILO

C'est à un parcours philosophique et sensible, sous forme de balade, pour découvrir le Grand Parc de Saint-Ouen, qu'ont été invités les amoureux de la nature. Cette initiative pour les « 15 ans d'Imaginaire et Jardins » s'est déroulée le samedi 27 septembre. Ce dispositif éducatif, culturel et environnemental vise à une approche du jardinage et de la nature en ville par l'art. Dans l'après-midi, des ateliers de sérigraphie, de rempotage et de construction d'hôtels à insectes ont permis à chacun de donner libre cours à sa créativité.





© MATHIEU RONDEL

# En accord avec la kora

► Soutenu par Plaine Commune, le festival Villes des musiques du monde nous a fait partager ses sons, ses musiques et ses couleurs du 10 octobre au 9 novembre. Dans ce feu d'artifice sonore et étincelant, retenons la performance de Diabaté Family à Aubervilliers. Roger Raspail, percussionniste d'élite et professeur émérite, avec à ses côtés la fratrie Diabaté, tambourinaires de haut vol. Respect pour Sidiki, le roi de la kora et Toumani Diabaté, son fils, qui ont mis le feu à l'Espace Fraternité.

## Le conte est bon

► Démarré le 15 octobre, le Festival de contes poursuit sa 18<sup>e</sup> saison jusqu'au 19 décembre dans les médiathèques de Plaine Commune. Comme Gilles Bizouerne (en photo), à la médiathèque Max-Pol Fouchet de Villetaneuse, qui s'amuse à mettre le monde sens dessus dessous, conteuses et conteurs invitent tranquillement jeunes et moins jeunes à s'asseoir autour d'eux pour écouter de fabuleuses histoires du monde entier. Des histoires qui aident à grandir et à comprendre bien des choses. Alors tout est possible, il suffit de se laisser emporter sagement dans le shaker de l'imagination.



© WILLY VANNOEUR

### AGENDA

L'agenda des sorties, sur [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)



### 10 ans du Conseil de développement

**2 DÉCEMBRE**

Pour ses 10 ans de participation citoyenne, le Conseil de développement de Plaine Commune organise un débat sur la place des citoyens dans le projet de territoire. De 19h à 22h30, à l'espace Fraternité à Aubervilliers

### Alternatiba COP 20

**6 ET 7 DÉCEMBRE**

En parallèle à la Conférence sur le climat (COP 20) qui se déroule à Lima, et dans le cadre d'Alternatiba COP20 qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 10 décembre en Île-de-France, Alternatiba IDF organise un week-end de tables rondes, video-conférences, projections de films, expositions, un lieu de rencontres et de débats sur le changement climatique et les alternatives citoyennes, un lieu de festivités où s'inviteront spectacles, artisanat, musique et spécialités sud-américaines. 1 bis, rue Méchin - L'Île-Saint-Denis

### Foire des savoir-faire

**DU 12 AU 21 DÉCEMBRE**

Une nouvelle fois, la Foire des savoir-faire solidaire mettra à l'honneur le beau, le créatif et le solidaire des artisans de notre territoire, place Victor Hugo à Saint-Denis. Venez à la rencontre de créateurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour découvrir des produits et des savoir-faire artisanaux du territoire. Des ateliers manuels vous attendent ainsi que des démonstrations de métiers d'art réalisées par des professionnels. Lire en page 14

### "Août 1914. Tous en guerre !"

**JUSQU'AU 22 JANVIER 2015**

L'exposition « Août 1914. Tous en guerre ! » aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine est consacrée à la période allant de la mobilisation à la première bataille de la Marne. Elle aborde à travers de nombreux documents d'archives la question de la vie à l'arrière et l'instauration d'un fonctionnement de crise.



Vue du futur pôle fiduciaire francilien de la Banque de France à La Courneuve.

## Un billet pour l'emploi

**Début 2015, la Banque de France qui implantera son Pôle fiduciaire francilien en 2018 à La Courneuve, signera la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune. Un sacré coup de pouce pour l'emploi local !**

**E**n ce mardi 14 octobre, ils sont environ quarante habitants de Plaine Commune à assister à la mairie de La Courneuve à une information générale sur les métiers de la Banque de France, et notamment celui d'opérateur de monnaie fiduciaire. Organisée en partenariat avec l'espace Maison de l'emploi de La Courneuve, cette opération a pour but de permettre aux personnes en recherche d'emploi, intéressées par ce métier, de mieux se préparer au concours de recrutement. Parmi elles, Hassan Abli, 43 ans. « *Pendant 15 ans, j'ai été responsable des moyens de paiement dans une banque avant de perdre mon emploi, il y a quatre ans. Ce concours va me permettre de rebondir.* »

Les liens entre Plaine Commune et la Banque de France ne datent pas d'hier. En effet, cette dernière prépare depuis plusieurs années un projet d'ampleur auquel est associé le territoire. « *Nous allons implanter le Pôle fiduciaire francilien à La Courneuve, sur l'ancien site*

*industriel Babcock* », précise Thierry Para, directeur du projet Nouveau centre fiduciaire à la Banque de France. « *Il regroupera les activités fiduciaires (du siège et de quatre sites franciliens) et la Direction des activités fiduciaires en charge de la politique et du pilotage national de ce secteur d'activité. Ce nouveau centre ouvrira ses portes en 2018 et accueillera, à terme, 350 collaborateurs de la banque.* »

### 45 000 heures de travail d'insertion pendant le chantier

C'est dans le cadre de ce projet que Plaine Commune, Plaine Commune promotion et la Banque de France ont choisi de formaliser dès la fin 2014 des engagements pour favoriser le développement économique et social du territoire en co-signant la Charte entreprise-territoire.

Au-delà des informations sur ses métiers visant à faciliter l'accès des habitants à l'embauche locale, la Banque de France va mettre en place plusieurs autres actions. Ainsi, l'entreprise s'engage à favoriser l'insertion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, en introduisant une clause d'insertion dans les appels d'offres des travaux de construction du pôle fiduciaire, à hauteur de 45 000 heures. Cette démarche

## PREMIERS ÉTUDIANTS SAMSUNG

Depuis le 29 septembre, ils sont une cinquantaine à suivre la formation solidaire mise en place par Samsung Electronics France, au sein de son Samsung Campus (Saint-Ouen). Entièrement gratuite et reconnue, cette formation au développement Web s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas le Bac. Baptisée *Web & Apps Coding*, elle s'organise en quatre semestres autour de modules liés aux technologies de programmation mais aussi aux technologies émergentes pour le développement d'applications. La deuxième année se déroule en alternance, afin de privilégier le contact avec le monde de l'entreprise et de favoriser à terme une meilleure insertion professionnelle des jeunes. Pour rejoindre le Samsung Campus,



seule compte la motivation ! ●  
En savoir plus :  
<https://campus.samsung.fr/index.php>

## RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

### Pass'sport pour l'emploi

Organisation de parrainage de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une rencontre sportive avec des entreprises.

Le 11 décembre à La Courneuve

### Rencontres jeunes diplômés

Le 18 décembre à L'Île-Saint-Denis

se prolongera lors de l'exploitation du site avec l'intégration de clauses sociales dans les marchés d'entretien et de maintenance notamment.

De plus, lorsqu'elle procédera à un appel d'offres, elle entreprendra, dans le strict respect des règles des marchés publics, la promotion de ces marchés auprès des entreprises locales. Enfin, elle souhaite accroître le nombre de ses alternants et stagiaires et compte bien nouer des partenariats avec les établissements d'enseignement et de formation du territoire.

Estelle Nouel. ●



# Les médiathèques sont faites pour **VOUS**

## inscrivez-vous, c'est gratuit

**Entrée  
libre**

**25  
médiathèques  
et 3 bibliobus**

**Plus de  
1000  
rendez-vous  
culturels**

**Des  
nouveau-tés  
toutes les  
semaines**

**La médi@TIC,  
tout en 1  
clac!**  
ressources  
numériques  
en ligne

Allez partout  
ou faites venir  
les documents...  
à vous de  
**choisir!**

[www.mediatheques-plainecommune.fr](http://www.mediatheques-plainecommune.fr)

*Contribuons  
à renouveler  
les ressources !*



Économie circulaire, énergie renouvelable et développement durable sont les piliers de l'activité propreté de Veolia en Ile-de-France, au travers de ses différents métiers et savoir-faire pour la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation de tous vos déchets.

[www.veolia.com](http://www.veolia.com)

Ressourcer le monde







Académie Fratellini,  
Plaine Saint-Denis

© WILLY VAINQUEUR

Patrick Bouchain, architecte ↗

## « C'est grâce aux artistes qu'on a sauvé le patrimoine industriel »



On dit parfois qu'on ne peut pas être et avoir été. À 69 ans, Patrick Bouchain arrive plutôt bien à résoudre cette équation professionnelle. Figure iconoclaste de l'architecture française des 35 dernières années, celui qui se présente comme un constructeur plutôt qu'un architecte, reste une référence. Si vous ne connaissez pas Bouchain

et sa pensée anticonformiste, vous connaissez sans doute trois de ses réalisations qui participent au rayonnement du territoire de Plaine Commune. Le théâtre équestre Zingaro à Aubervilliers, c'est lui. La Fabrique de la ville à Saint-Denis, c'est encore lui. L'Académie Fratellini à la Plaine Saint-Denis, c'est toujours lui. Mais « moi » ce n'est pas la question, opposerait-il. Alors quelle est la question Monsieur Bouchain ?



Théâtre équestre Zingaro, Aubervilliers.

© WILLY VAINQUEUR

## En Commun : Vous entretenez un lien particulier avec ce territoire...

**Patrick Bouchain :** La Seine-Saint-Denis a très tôt eu recours à de grands architectes et produit une architecture moderne, pouvant même s'inscrire dans un patrimoine ancien, aussi bien historique qu'industriel. J'ai commencé ma vie professionnelle au sein de l'agence AUC à Aubervilliers. Par ailleurs, dans les années 1970, la fête de l'Humanité offrait la possibilité à de jeunes architectes de réaliser des bâtiments remarquables sur le site de la fête. J'ai été un de ceux-là. Oscar Niemeyer était quant à lui chaque année l'architecte de la scène centrale. J'ai été son assistant lors d'une édition. Je pense que je tire de là mon intérêt pour l'éphémère, la construction foraine et les équipements culturels.

## E. C. : Vous êtes aussi le père de plusieurs grandes réalisations sur le territoire. On vous associe naturellement au théâtre équestre Zingaro, à l'Académie Fratellini...

**P.B. :** J'ai en effet amené Zingaro à Aubervilliers. En 1985, quand Bartabas en a eu assez d'être sous chapiteau et qu'il a voulu construire un théâtre équestre, il a interrogé plusieurs villes de Seine-Saint-Denis dont Aubervilliers. Je connaissais bien Jack Ralite, le maire d'Aubervilliers de l'époque, et nous nous sommes battus pour que Zingaro s'installe de façon pérenne à Aubervilliers. Zingaro est un exemple d'architecture de participation, réunissant créateur, architecte, élus, et entreprises locales, soit toute la chaîne architecturale. Et finalement, le gros morceau, ça a été l'Académie Fratellini.

lini. L'Académie devait quitter Pantin. J'ai démarché Patrick Braouezec qui s'est de suite montré partant pour accueillir l'art forain, le jugeant structurant.

## E.C. : C'est pour ça qu'il vous arrive de vous définir vous-même comme un promoteur ?

**P. B. :** Aucun promoteur classique, pas même le ministère de la Culture et ses sociétés d'aménagement, n'a souhaité se saisir de ces opérations. Aucun ne se sentait d'attaque pour un aménagement forain. Le budget étant très petit, personne ne souhaitait assumer l'éventuel risque de dépassement budgétaire. Face à ce constat de défaillance de maîtrise d'ouvrage, pour Zingaro nous avons créé une entreprise qui a embauché des compagnons du tour de France. Pour les diriger, nous avons fait appel à un grand constructeur de

*« L'architecture participationniste doit être active plutôt que bavarde »*

théâtre. C'est un peu comme au Moyen-Âge quand un compagnon, un artiste et un circassien s'associaient pour construire un ouvrage.

## E.C. : Vous préférez également vous considérer constructeur plutôt qu'architecte. Quelle est la nuance ?

**P.B. :** À l'inverse d'un graphiste, d'un peintre ou d'un sculpteur qui produit un objet fini, l'architecte dessine, mais ensuite ce sont des centaines de personnes qui réalisent. Pour moi, l'architecte est le chef d'orchestre qui organise la construction d'un objet. D'où le terme de constructeur. Il faut savoir organiser ce que les autres savent construire. En retour, ces derniers doivent savoir construire ce que vous avez dessiné. Le dessin va être transformé par un savoir-faire exceptionnel qui enrichira le projet architectural. Pendant très longtemps, dans l'histoire de l'humanité, les hommes ont construit pour eux-mêmes. Par la suite ce sont les maçons qui ont été les constructeurs. Les architectes sont arrivés bien après. Prenons l'exemple du château de Versailles. On peut dire que ce sont les peintres, les jardiniers et les décorateurs qui ont dessiné Versailles. Et celui qui a fait Versailles est un maçon. Aujourd'hui, on constate un grand mépris pour le travail manuel et plus largement pour tous ceux qui fabriquent notre environnement. L'architecture est un objet artisanal fait à la main finalement. Malheureusement, il y a une perte de culture et une perte de savoir. C'est pourquoi j'ai voulu me détacher en disant, « je ne suis pas un architecte », plutôt que de dire je suis un architecte différent des autres.

## E. C. : Vous avez souvent déclaré faire de l'architecture au service des gens, en rappelant la nécessité de comprendre le besoin et d'expliquer les choses.

**P.B. :** On se rend bien compte qu'il y a une incompréhension dans le domaine de l'architecture. De cette incompréhension



sion découle un mal de vivre. En réponse, on exprime souvent le désir de faire une architecture « participationniste ». Alors on va voir des expériences alternatives à l'étranger. Mais je ne supporte plus qu'on aille voir ailleurs ce qu'on a chez nous. Par exemple : pourquoi un chômeur mal logé, qui retrouverait un emploi de manœuvre ne participerait pas à reconstruire son propre quartier. L'architecture « participationniste » doit être active plutôt que bavarde. Souvent, on convie les habitants à l'élaboration d'un projet à l'occasion de réunions, mais malheureusement ensuite on ne réalise pas le projet avec les habitants.

**E.C. : Justement, à ce propos, pouvez-vous revenir sur l'expérience passionnante de la cité du Chemin-Vert à Boulogne-sur-Mer ?**

**P.B. :** Avec mon équipe, nous avons mené une expérience très marquante dans le cadre d'un chantier de rénovation urbaine à Boulogne-sur-Mer. Les logements devaient être détruits. La question du relogement provisoire des locataires posait problème à l'office HLM. Nous avons donc proposé de refaire les appartements sur un temps plus long, en gardant les gens à l'intérieur, plutôt que de leur dire : « *Partez, on refait votre maison* ».

En effet, si un bourgeois du centre de Paris, dans une copropriété, peut refaire son appartement, sans qu'on refasse l'appartement du dessus et continuer d'habiter son logement, on peut également très bien réhabiliter partiellement des immeubles collectifs. Pourquoi n'appliquerait-on pas cette recette au logement social ?

Pendant ces trois années à Boulogne-sur-Mer, dans ce groupe de logements sociaux, on s'est parfois rendu compte que ces gens, souvent issus de formations manuelles, pouvaient s'avérer être de meilleurs constructeurs que nous-mêmes, professionnels. Ils ont donc fait le chantier eux-mêmes. Nous avons finalement fait 60 projets d'un logement plutôt qu'un projet de 60 logements. Chaque personne était concernée par les travaux qu'on réalisait chez elle. Chaque locataire coordonnait son planning de chantier.

**« Ce serait formidable que Plaine Commune dispose d'une école d'architecture sur son territoire »**

Les premiers à avoir refait leur cuisine sont devenus des modèles. Les habitants auto-protégeaient ensuite les travaux, alors que dans des contextes similaires on a déjà vu des personnes revendre

du matériel installé chez eux au cours d'une rénovation. Et sur le plan financier, on a réussi à faire l'opération uniquement avec l'argent de la démolition.

**E.C. : En marge du logement, vous avez eu l'occasion de réhabiliter de grandes friches industrielles également. Quelle est la recette en la matière ?**

**P.B. :** Il ne faut pas réhabiliter une friche sans connaître son

futur occupant. On ne le dira jamais assez, c'est sans doute grâce aux artistes qu'on a sauvé le patrimoine industriel. Ces derniers, en cherchant des lieux à squatter, ont démontré que des espaces pouvaient être utilisés dans un usage détourné sans beaucoup de modification. Sur la transformation des lieux industriels, on a pu se faire la main grâce aux artistes.

Pour le reste, la règle c'est qu'une réhabilitation doit coûter moins cher qu'une construction neuve, sinon il n'y a aucun intérêt à garder le bâtiment. Et puis le bâtiment parle. L'architecte doit donc s'adapter à lui. Ça permet d'échapper à certains standards de l'architecture moderne qui sont horribles. Il ne faut pas non plus nécessairement donner plus de confort que le lieu n'en offrait aux générations précédentes qui y ont travaillé, si on veut qu'il témoigne de cette époque.

**E.C. : Parmi les grandes friches que l'on recense sur le territoire de Plaine Commune, trouvez-vous un potentiel particulier à certaines ?**

**P.B. :** Je travaille actuellement sur l'avenir des « cathédrales de la SNCF » à Saint-Denis. Elles pourraient notamment héberger l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. Bruno Mengoli, son directeur, est favorable à cette délocalisation. Ce serait formidable, en effet, que Plaine Commune dispose d'une école d'architecture sur son territoire. Pour ma part, j'anime un groupe de travail, avec des étudiants architectes sur l'implantation de leur future école, en réfléchissant à son environnement. Nous abordons la Seine-Saint-Denis comme un territoire très riche sur le plan culturel. Cette partie de la région parisienne est unique. C'est un 21<sup>e</sup> quartier de Paris qui est en fait un deuxième Paris.

Propos recueillis par Yann Lalande ●



© WILLY VANNOUWER

# Foire des savoir-faire, le site

**Comme chaque année, le chapiteau de la Foire des savoir-faire solidaire s'installe sur le parvis de la Basilique de Saint-Denis juste avant les fêtes de fin d'année. À l'occasion de cette édition 2014, l'événement s'offre un site Internet.**

**D**epuis 2008, la Foire des savoir-faire constitue le rendez-vous incontournable de la valorisation des produits locaux et de ceux qui les créent. Se déroulant dans différentes villes du territoire au cours de l'année, cet événement rencontre un succès vif et croissant depuis sa création. À l'occasion de l'édition 2014 de la Foire des savoir-faire solidaire de Saint-Denis, un site Internet dédié voit le jour.

C'est en effet au pied de la basilique que l'aventure de cette grande fête de l'économie sociale et solidaire, l'ESS pour les intimes, a vu le jour. Durant une dizaine de jours, juste avant Noël, les forces vives des métiers d'arts et des producteurs locaux investissent le grand chapiteau installé sur le parvis du monument dionysien. Qu'y trouve-t-on ? Un grand espace d'exposition-vente dans lequel une cinquantaine d'exposants présentent leurs travaux, autrement dit, l'endroit rêvé pour

les amateurs de cadeaux originaux à déposer sous le sapin. Au menu également, des ateliers manuels pour découvrir les gestes experts de ceux qui travaillent avec leurs mains, des démonstrations, des animations festives et un café-village où l'on parle de l'économie autrement.

## Préparez votre visite

Pour préparer au mieux votre visite, le site Internet de la Foire des savoir-faire est donc votre plus précieux allié. Vous y retrouverez quelques jours avant l'événement la programmation complète des festivités, ainsi qu'une présentation des exposants qui seront présents sur le site. Des vidéos et des galeries photos des éditions précédentes vous permettront également d'en savoir plus sur cet événement unique en son genre. Que vous rêviez de participer à l'atelier cuisines du monde ou que votre souhait le plus cher soit de prendre part à l'atelier de création



© MATTHEU RONDEL

de tableaux en mosaïque, vous ne manquerez aucun des temps forts de cette édition 2014 grâce à ce nouveau site Internet.

La Foire des savoir-faire vous offre l'occasion de mieux connaître la diversité des talents artisanaux et créatifs des habitants du territoire. Ces amoureux de leur travail sont là pour partager leur passion et leurs connaissances avec le public. N'hésitez pas à venir à leur rencontre !

Pascal Évrard ●

[www.foiresavoirfaire.com](http://www.foiresavoirfaire.com)

▣ Du 12 au 21 décembre, rendez-vous sur le parvis de la Basilique de Saint-Denis.





latelierenmarche.tumblr.com

# Le journal de bord de l'Atelier



**N**iché au 6B, à Saint-Denis, l'Atelier se veut un lieu hybride mêlant débats, ateliers, bibliothèque et terrain d'expression sous ses formes les plus diverses. Totalement axé vers la thématique de la ville de demain, pensé au travers du prisme de la culture et de la création, il accueille tout au long de l'année des événements auxquels des publics de tous horizons viennent prendre part. Le blog de l'Atelier a donc pour fonction de consigner et de rendre compte des manifestations qui rythment l'existence de ce lieu de vie atypique. Sous forme d'articles, de diaporamas-photos ou bien encore de vidéos, vous pourrez y suivre pas à pas l'activité de l'Atelier et de tous ceux qui le font vivre au quotidien. ●



© MATHIEU RONDEL

Si cette newsletter n'apparaît pas correctement, cliquez ici

## #11/14 PLAINE COMMUNE

NEWSLETTER NOVEMBRE 2014

### A LA UNE

Novembre, c'est le mois de l'ESS



Economie Sociale et Solidaire

Tout au long du mois de novembre, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire de Seine-Saint-Denis se mobilisent pour faire découvrir au public ce qui fait la richesse de cette économie...

[En savoir plus](#)

La Medi@tic, c'est la culture en deux clics

### AGENDA

#### Spectacles



du jeudi 06 novembre 2014 au dimanche 09 novembre 2014

**LA MEUTE**  
Académie Fratellini [En savoir plus](#)

#### Festival | Musiques



### ► L'AGGLO DANS VOS CONTACTS

Tous les mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama non exhaustif de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers de l'Agglo, agenda culturel ou rendez-vous clefs de la vie de l'institution communautaire, retrouvez chaque premier jeudi du mois dans votre boîte mail ce condensé d'information. À chaque numéro, vous retrouvez également un zoom sur un projet d'aménagement, une ligne de transport ou encore nouveau service en ligne. Pour rester connecté avec la vie de l'agglo, c'est en un clic que ça se passe !

## CAPA / CENTRE D'ARTS PLASTIQUES D'AUBERVILLIERS

ACTUALITÉ PRÉSENTATION RÉGIONS PROGRAMMATION PARTENARIATS ARCHIVES CONTACT NEWSLETTER

ACTUALITÉ



**CEST LA BENTON DE CAPA !**

Avec une jeune direction et une équipe pédagogique renforcée, de nouveaux outils et une première diffusion en art contemporain dans l'espace d'exposition CAPA, le Centre d'Arts Plastiques d'Aubervilliers se lance le 21 octobre 2014 dans sa troisième année.

Sleep Disorder le 31, le dimanche 26 octobre c'est le troisième de l'exposition : lancement de la production

### ► LE SITE DU CAPA FAIT PEAU NEUVE

Si vous souhaitez vous lancer dans les arts plastiques, le Centre d'arts plastiques d'aubervilliers est fait pour vous ! Dessins, peinture, sculpture ou encore photo, les ateliers qu'il propose vous permettent de pratiquer ces disciplines en suivant une thématique constituant le fil rouge d'une année de pratique artistique. En cette fin d'année 2014, le Capa s'offre un nouveau visage sur le Web. Sur ce site simple et didactique, vous retrouverez l'ensemble de la programmation des activités proposées ainsi que le calendrier des expositions et des conférences organisées dans ce lieu de création et de diffusion.

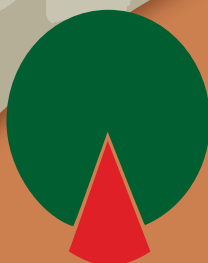
# Plus belle la ville



Aménagement,  
Plantations,  
Créations,  
Entretien  
d'espaces verts,  
Élagage



Nous y travaillons quotidiennement



**DESIGN PARCS**  
*aménage vos espaces de liberté*

2, route de la forêt - 95350 PISCOP  
Tél. : 01 34 04 07 77 - Fax : 01 39 86 98 51  
[www.designparcs.fr](http://www.designparcs.fr)





© PIERRE LE TULZO

## À la reconquête d'un quartier

Véritable chantier à ciel ouvert il y a encore un an, le quartier de la Porte de Paris a pris forme au fil des derniers mois, voyant sortir de terre la majeure partie de ses réalisations. Initié en 2002 par la ville de Saint-Denis, puis poursuivi par Plaine Commune, le plan d'aménagement de la phase nord de cette zone d'aménagement concertée (ZAC) entre dans sa dernière phase de travaux (fin prévue pour 2017). Longtemps marginal, ce point de passage stratégique entre le centre-ville historique et le quartier de la Plaine Saint-Denis se transforme progressivement en un quartier mixte, fonctionnel et accessible. L'enjeu ? Conférer à la Porte de Paris son véritable rôle de « porte » afin d'assurer la liaison entre ces deux morceaux de ville. Confié à la SEM Plaine Commune développement, ce projet de rénovation, qui s'étend sur une surface de 17,5 hectares, a été mené en concertation avec la population. Il inclut ainsi la construction de logements et de bureaux, la création d'équipements publics et privés, ainsi qu'un dispositif de lutte contre l'habitat indigne. Une attention particulière a été portée à l'amélioration des échanges entre les différentes formes de déplacement passant par la requalification des voies de circulation de ce nœud routier.

Coup de projecteur sur le renouveau de ce quartier.

Siham Bounaïm

# La Porte de Paris change d

Déjà bien amorcée, la mue de la ZAC de la Porte de Paris se poursuit au rythme des nouvelles constructions. Un projet d'aménagement ambitieux alliant mixité architecturale, sociale et fonctionnelle.



© PIERRE LE TULZO

**B**ordée par le canal Saint-Denis, la ZAC de la Porte de Paris a opéré une véritable métamorphose au cours de ces dernières années. Menée par l'aménageur SEM Plaine Commune développement, cette recomposition urbaine vise à transformer une zone passante en quartier résidentiel, au visage plus humain. L'opération a ainsi pour vocation de lutter contre l'habitat indigne, de moderniser le bâti existant, de diversifier l'offre de logements et d'accompagner les parcours résidentiels des habitants. Favorisant la mixité sociale, ces projets immobi-

liers neufs combinent parc locatif social (à l'image des 32 logements de la résidence Barbacane de Plaine Commune Habitat), programmes d'accession privée (une cinquantaine d'appartements réalisés par Bouygues Immobilier) et accession sociale à la propriété (immeuble de 43 logements de la Coopérative d'accession sociale à la propriété, Caps). Si l'immeuble HLM a déjà été inauguré en avril 2013, les deux autres résidences ne seront respectivement livrées qu'au second trimestre 2015 et à l'horizon 2016. Par ailleurs, afin de satisfaire les besoins du plus grand nombre, deux

■ **À gauche, le groupe scolaire Jacqueline de Chambrun-La Roseaie. À droite, les 32 logements sociaux de la résidence Barbacane.**

projets de logements spécifiques sont sortis de terre cette année. La résidence sociale Pinel, livrée par Adoma en janvier (222 studios meublés, voir article ci-contre), suivie quelques mois plus tard par une résidence étudiante de 32 chambres. Coté services, la ZAC de la Porte de Paris s'est dotée de nouveaux équipements publics tels que la crèche associative *Picou* (janvier 2014) ou encore le nouveau groupe scolaire Jacqueline de Chambrun-La Roseaie, qui réunit écoles maternelle, primaire (19 classes au total) et centre de loisirs.



# e visage

## Le foyer Pinel rénové

**15** ans... C'est le temps qu'il aura fallu au foyer du 43 rue Pinel pour renaître de ses cendres. Suite à deux arrêtés de péril imminent, l'État et la ville de Saint-Denis avaient décidé, en 1999, de procéder à sa démolition et reconstruction. Mise en service en janvier 2014, cette nouvelle résidence sociale a été construite entre septembre 2011 et octobre 2013. Menée par la société Adoma (anciennement Sonacotra), l'opération de résorption de l'îlot Pinel s'inscrit dans le vaste programme de lutte contre l'habitat indigne, pour lequel la communauté d'agglomération a obtenu des subventions au titre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Édifié en lieu et place du foyer d'origine, cet établissement a coûté 14,2 millions d'€. Constitué de deux bâtiments aux toitures végétalisées, il compte 222 studios autonomes



© PIERRE LE TULZO

(d'une superficie de 18 à 27 m<sup>2</sup>), entièrement meublés (kitchenette, table, lit, canapé et salle d'eau). Un confort qui contraste avec le surencombrement et la vétusté qui caractérisaient l'ancien plus grand foyer de travailleurs de France, qui hébergeait plus de 800 résidents.

S.B. ●



© PIERRE LE TULZO

Au rayon des chantiers qui arrivent bientôt à terme, le parking souterrain entièrement rénové (338 places), sera opérationnel dans le courant du second trimestre 2015. Dans le même temps, Bouygues Immobilier commercialisera son programme mixte, comprenant un hôtel 4 étoiles Novotel, des commerces et des bureaux (qui abriteront les futurs locaux de Plaine Commune Habitat et de la Caps). La complémentarité des activités et des occupants redonnera du dynamisme à ce quartier en plein essor.

Siham Bounaim ●

### TÉMOIGNAGE

« Il faut continuer à réhabiliter »

**RAPHAËL**, parent d'élève du nouveau groupe scolaire, Jacqueline de Chambrun-La Roseaie

« J'ai toujours connu le quartier de la Porte de Paris et j'ai pu observer sa transformation au fil des années, surtout depuis l'arrivée du Stade de France ! Je me souviens à cette époque, j'étais jeune et plein d'espoir et j'espérais que ce nouvel équipement sportif apporterait un nouveau souffle au quartier et que les habitants en profiteraient. Cela n'a finalement pas été le cas ! C'est devenu un quartier d'affaires et les riverains ne subissent que les nuisances sonores et les problèmes de circulation lors des événements sportifs et des concerts. Espérons que, cette fois-ci, la réhabilitation de la Porte de Paris profitera aux habitants. Depuis cette rentrée, on a une nouvelle et belle école, ce qui est déjà une bonne chose. Il faut surtout continuer à réhabiliter nos anciens immeubles, car c'est de cette manière que notre qualité de vie sera meilleure ».

### CHIFFRES CLÉS

**17,5** HECTARES :

▣ SUPERFICIE DE LA ZAC QUI A ÉTÉ CRÉÉE À LA PORTE DE PARIS, DANS LE CADRE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU SITE

**54** MILLIONS D'€ :

▣ COÛT TOTAL DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PHASE NORD DE LA ZAC DE PORTE DE PARIS

**461**

▣ NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS (FAMILIAUX ET SPÉCIFIQUES) QUI ONT ÉTÉ LIVRÉS OU QUI SONT EN COURS DE COMMERCIALISATION

**15 030** M<sup>2</sup> :

▣ SUPERFICIE CONSACRÉE AUX LOCAUX D'ACTIVITÉS (14 400 M<sup>2</sup>) ET AUX COMMERCES (630 M<sup>2</sup>) DU PROGRAMME MIXTE BOUYGUES IMMOBILIER

# Un carrefour multimodal

**Nouvel accès à la ligne 13, arrivée du T8, création d'un parvis piéton... Le carrefour de la Porte de Paris, désormais multimodal, présente un nouveau visage.**



© PIERRE LE TULZO

**C**'est le début de la fin du grand chantier de la Porte de Paris. Ce tout nouveau quartier qui prend forme a déjà vu une grande partie des réalisations sortir de terre. Outre les programmes de logement, commerces et équipements publics, c'est la question de la mobilité qui a été traitée en profondeur. Objectif : redonner une dimension urbaine au site, tout en réunissant en un même lieu tous les services permettant de passer d'un mode de transport à l'autre. Cyril Bénier, chef de projet aménagement à Plaine Commune, explique : « Les objectifs du projet se résument en trois axes majeurs : limiter la place de l'automobile, développer le pôle de transport en commun et les déplacements doux, et créer des cheminements piétons faisant le lien

avec le centre-ville et le quartier du Stade de France ».

## Nouvel accès métro

Concrètement, ces enjeux se sont tout d'abord traduits par la livraison de nouveaux espaces publics : une rue Danielle-Casanova « redressée » et ouverte à la circulation, ainsi qu'une nouvelle place de la Porte de Paris, dotée de cheminements piétons lisibles et plus confortables. Côté transports en commun, la ligne 13 du métro dispose, depuis mai dernier, d'un accès supplémentaire (et d'un escalator) donnant sur la place et à proximité immédiate du tout nouveau tramway T8. Opérationnel dès le 16 décembre, celui-ci permettra de rallier (toutes les trois minutes aux heures de pointe) Villetaneuse et Épinay-sur-Seine

**N**ouvel accès à la ligne 13 du métro.

à la Porte de Paris, son terminus provisoire. Une opération rendue possible grâce à la démolition du terrain de l'ancienne gare routière. Le parking de la Porte de Paris a quant à lui été entièrement rénové. Il rouvrira ses portes en mai 2015. « Demain, il sera doté de 300 places et proposera de nouveaux services urbains tels qu'un local vélo de 50 places et des branchements pour les véhicules électriques », détaille Thibaut Pouilloux, chef de projet stationnement à Plaine Commune. Enfin, les déplacements doux ont été favorisés. Les cyclistes auront quatre pistes cyclables pour rayonner à partir de la Porte de Paris, et 84 places de stationnement leur seront dédiées aux abords de la place. Soit trois fois plus qu'auparavant.

Myliène Sacksick ●



# Le T8, c'est parti !

**E**n chantier depuis quatre ans, le tramway T8, qu'on appelle aussi le tram'Y en raison de sa forme en fourche, reliera le 16 décembre prochain Saint-Denis-Porte-de-Paris à Villetaneuse et Épinay-sur-Seine. Une ligne longue de 8,5 km, desservie par 20 rames et reliant 17 stations. D'après les estimations, le T8 sera fréquenté chaque jour par près de 55 000 voyageurs. Une aubaine pour les 23 000 étudiants de l'université Paris-XIII et pour certains quartiers jusqu'ici peu accessibles. Il facilitera aussi les accès aux correspondances des RER D et C et de la ligne 13.

Mais la Porte de Paris ne doit être qu'un terminus temporaire du T8. Le Premier ministre, dans une série d'annonces sur le Grand Paris, s'est en effet engagée sur son prolongement au Sud et a annoncé sa mise en service à l'horizon 2022. Si les premières études sont en cours, une mobilisation des citoyens est actuellement à l'œuvre pour obtenir définitivement les financements nécessaires dans le cadre du Contrat de plan État-Région. Le T8 prolongé de 6 km jusqu'à Paris, via Saint-Denis et Aubervilliers, permettra de desservir plusieurs



© WILLY WAINQUEUR

équipements publics et d'assurer un grand nombre de correspondances (ligne 12, future ligne 15 du Grand Paris, RER B RER E à la future gare Rosa-Parks et tramway T3).

M.S. ●

▣ Le 16 décembre, le tramway T8 entre en fonction.

## TÉMOIGNAGE

### « Des cheminements plus lisibles »

**TANGI LE ROUX,**

usager de la ligne 13

« J'habite à Guy-Môquet et je prends tous les jours la ligne 13 pour aller au travail. Cinq arrêts – dans ce métro aux rames bondées et mal insonorisées – et me voilà à Porte de Paris. Comme la zone 3 n'est pas comprise dans mon abonnement, j'oublie le bus et je traverse à pied la Porte de Paris. En dix minutes, je suis au bas de l'immeuble de Plaine Commune Habitat (PCH). Maintenant que le carrefour est reconfiguré, les cheminements piétons sont plus agréables et surtout plus lisibles. Ce qui est très bien aussi, c'est qu'avec le T8 qui sera au pied du futur emplacement de PCH, je pourrai parfois récupérer le RER D à la Gare de Saint-Denis, depuis la Porte de Paris. Ça m'évitera la ligne 13, peut-être moins saturée cela dit. Je sais aussi que le nouveau carrefour disposera davantage d'arceaux vélos, avec des itinéraires balisés. L'occasion de faire de belles balades cet été ! »

## CHIFFRES CLÉS

70 %

▣ DES DÉPLACEMENTS INTERNES AU TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE SONT EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT À PIED

2,5

MILLIONS DE KM

▣ SONT PARCOURUS CHAQUE JOUR EN VOITURE PAR LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION

46 %

▣ DE LA POPULATION DE PLAINE COMMUNE EST ABONNÉE AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

55 000

▣ VOYAGEURS PAR JOUR SONT ATTENDUS SUR LE TRAM T8, DÈS SA MISE EN CIRCULATION FIN 2014

# Des activités en pagaille

**Au rayon des aménagements à venir, l'arrivée de plusieurs commerces et activités dans la Porte de Paris. L'occasion de recréer de l'animation dans le quartier, mais aussi de booster l'emploi local.**



▣ Les 200 salariés du siège de Plaine Commune Habitat, emménageront dans leurs nouveaux locaux de la Porte de Paris en 2015.

© PIÉRE LE TULZO

**L**a mixité. Sociale, culturelle et maintenant fonctionnelle. Le terme est à la mode, presque galvaudé. Et pourtant, c'est bien elle qui fabrique la ville. Logements, activités, commerces, équipements administratifs, de loisirs... Réunir l'ensemble à l'échelle d'un quartier, c'est assurer sa mixité fonctionnelle et ainsi son dynamisme. « *Entremêler les différentes fonctions de l'habitat permet de recréer de la vie et de favoriser le lien social* », confirme Cyril Bénier, chef de projet à la direction de l'aménagement de Plaine Commune.

C'est avec ce *gimmick* en tête, que les urbanistes ont donc imaginé la nouvelle Porte de Paris. En plus de la construction de logements ou d'écoles, de nombreuses acti-

vités vont s'y implanter dans les prochains mois. En premier rideau sur la place, deux immeubles de bureaux : l'un accueillera le siège de Plaine Commune Habitat (PCH), promis à ses 200 salariés d'ici à fin 2015, l'autre, livré début 2017, comprendra 1 700 m<sup>2</sup> de bureaux et une centaine d'emplois à la clé.

## Nouvelle offre d'hôtellerie et de restauration

Avec l'arrivée conjointe de nouveaux habitants et du tram T8, des commerces de proximité en pied d'immeubles verront aussi le jour. Installé sur 300 m<sup>2</sup>, un restaurant Hippopotamus trônera sur la place. De même, un Novotel ouvrira ses portes en juin prochain. 156 chambres, un flux de

touristes régulièrement renouvelés et 30 postes à pourvoir : autant d'éléments qui devraient booster l'activité économique et l'emploi local. Les différents chantiers à l'œuvre Porte de Paris ont d'ores et déjà permis de favoriser le recrutement de personnes en recherche d'emploi sur le territoire. À titre d'exemple, la construction de logements, du Novotel et du siège de PCH par Bouygues Immobilier, ce sont 10 650 heures d'insertion et 39 personnes recrutées. Via sa Charte entreprise-territoire ou encore les Rencontres pour l'emploi, Plaine Commune dispose d'ailleurs d'une pléiade de mesures incitatives visant à promouvoir l'embauche de ses habitants.

Mylène Sacksick ●



# Un pôle santé, Porte de Paris



© DANIEL MOLLIER-SABET

**S**i de nouvelles activités débarquent dans ce quartier reconfiguré, certaines, axées autour du médical, y sont installées depuis des décennies. C'est le cas du Centre cardiologique Nord (CCN), dédié aux pathologies cardiovasculaires. Cet établissement de santé privé dont la réputation d'excellence n'est plus à faire, est installé depuis 1973 dans le quartier Moulin-Gémeaux, mais aussi à la Porte de Paris depuis 14 ans. Une extension de son site historique, avec 60 lits et 8 000 m<sup>2</sup> supplémentaires, est d'ailleurs prévue d'ici à deux ans. « Cela va permettre d'accroître nos capacités de prise en charge de 20 % à 30 %, se félicite

Thierry Royer, président du directoire du CCN jusqu'à très récemment. 50 à 80 emplois nouveaux sont également à attendre ». Techniques de pointe, personnel nombreux, rapidité des circuits médicalisés, le CCN constitue un pôle médical de haute technologie.

Sur la Porte de Paris, ce fleuron de la médecine travaille en partenariat avec l'hôpital public Danielle-Casanova. Ce dernier propose une offre de santé complémentaire, notamment axée autour de la gériatrie. À eux deux, le CCN et l'hôpital Casanova disposent de 600 lits pour accueillir les patients.

M.S. ●

## TÉMOIGNAGE

### « Un pari réussi »

**CHRISTOPHE HAZEBROUCK,**

employé à PCH

« Dans un an, l'ensemble des salariés de PCH va emménager dans son nouveau siège Porte de Paris. Pour ma part, je trouve ça excitant d'intégrer un quartier en reconstruction complète. Nous avons vu les projets sur plan, mais maintenant cela prend forme et franchement le pari est réussi. D'abord, l'environnement me séduit : être en cœur de ville, à la sortie du métro et du futur tram, c'est super. À titre personnel, je suis ravi d'être à proximité du parc de la Légion d'honneur car ce sera l'occasion d'aller courir pendant la pause déjeuner. Ensuite, il est évident que nous allons gagner en conditions de travail. Le nouveau bâtiment est bien équipé et les espaces ont été repensés pour faciliter les échanges entre directions. Quant au public, il va gagner en qualité de service rendu, avec un accueil fluidifié, davantage confidentiel et surtout plus convivial. »

## CHIFFRES CLÉS

200

▣ C'EST LE NOMBRE DE SALARIÉS DE PCH QUI VONT S'INSTALLER PORTE DE PARIS

6 000

▣ C'EST LA TOTALITÉ DES M<sup>2</sup> DE BUREAUX EN CONSTRUCTION (4 300 M<sup>2</sup> DE LOCAUX POUR PCH ET 1 700 M<sup>2</sup> DÉDIÉS À D'AUTRES ENTREPRISES DU TERRITOIRE)

156

▣ C'EST LE NOMBRE DE CHAMBRES DONT DISPOSERA LE NOVOTEL

600

▣ CORRESPOND AU NOMBRE DE LITS ADDITIONNÉS DU CENTRE CARDIOLOGIQUE NORD (UNE FOIS AGRANDI) ET DE L'HÔPITAL CASANOVA



© MATTHIEU RONDEL

## « Créer un quartier mixte et fonctionnel »

**Gilles Poux,**  
vice-président de Plaine Commune,  
délégué à l'aménagement.

**En Commun : Nous sommes dans la dernière ligne droite des travaux de la phase Nord de la ZAC de la Porte de Paris. Pouvez-vous nous parler de la genèse de cette vaste opération de réaménagement ?**

**Gilles Poux :** L'idée remonte à plus de dix ans. Ce qui a motivé la ville de Saint-Denis et Plaine Commune à démarrer ces travaux, c'est l'envie de transformer cet

ancien carrefour routier très impersonnel en un lieu de vie durable, solidaire et chaleureux. Ce quartier qui se situe aux portes de Saint-Denis était un peu marginal et on ne faisait que le traverser. Le défi était donc de trouver une alternative pour réduire l'espace de la voiture dans cette zone afin de lui rendre une dimension plus humaine. L'objectif était de décroquer cet espace et de créer une véritable connexion avec le centre-ville. On souhaite réunir toutes les conditions pour faire émerger un quartier mixte et fonctionnel.

**EC : La notion de mixité fonctionnelle a l'air d'être l'un des maîtres-mots de ce projet urbain. Pourquoi est-elle si importante ?**

**G.P :** Parce qu'on ne souhaite pas créer une ZAC monofonctionnelle, [NDLR : à l'image de celle du Landy, à la Plaine Saint-Denis qui accueille presque exclusivement des bureaux]. Ce programme a été conçu dans une logique d'aménagement de mixité fonctionnelle. Le but étant de développer un quartier durable, où la vie se poursuit en continu et qui ne s'arrête pas à 18 heures, après la fermeture des bureaux. L'idée sous-jacente est de rendre cet espace attractif en réunissant toutes les composantes qui font la vie d'un quartier. Ce plan urbain a ainsi permis la construction d'un groupe scolaire, d'une crèche, de bureaux d'activités, de commerces de proximité ou encore d'un hôtel et d'un parking souterrain. Bien desservi par les différents moyens de transport, le quartier de la Porte de Paris dispose de nombreux atouts.

**EC : Justement, le canal Saint-Denis qui se situe à proximité pourrait représenter un atout paysager au cœur de ce nouveau quartier réaménagé.**

**GP :** Effectivement, une réflexion est menée autour de l'idée d'ouvrir le quartier vers le canal Saint-Denis et de valoriser cet atout paysager et environnemental. Les berges du canal pourraient ainsi devenir un agréable lieu de promenade. Un endroit apaisant où les gens pourraient se retrouver pour pique-niquer, bronzer ou tout simplement lire un bouquin, à l'instar de ce qui se fait aux bords des quais de Seine à Paris. Dans la même logique environnementale, la communauté d'agglomération a le souci de créer des espaces verts afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux riverains.

Propos recueillis par Siham Bounaim ●



# DU 22 AU 30 NOVEMBRE 2014, À AUBERVILLIERS

PROFITEZ DE NOS OFFRES DE LANCEMENT POUR ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ<sup>(1)</sup>



## “NEW’FACTORY”, UNE RÉALISATION D’INSPIRATION FAUBOURIENNE.

- Au cœur d’un **quartier calme et résidentiel** en plein **centre-ville** et proche du vieux bourg.
- Un quotidien agréable et pratique à proximité des **commerces, services et écoles**.
- À deux pas, un bus dessert les **métros lignes 7 et 12** ou le **RER B** (avec Paris-Gare du Nord en 8 min\*\*).
- À 300 m\*\* de la **future station de métro ligne 12 “Mairie d’Aubervilliers”**.
- Un large choix d’appartements du **studio au 5 pièces** avec des **balcons**, des **terrasses** plein ciel ou des **jardins privés**.
- Quelques **duplex** avec de **belles hauteurs** sous plafond ou encore d’agréables chambres à l’étage.

**FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS**<sup>(2)</sup>  
POUR LES 5 PREMIERS RÉSERVATAIRES

+

**RÉSERVEZ AVEC SEULEMENT 1500 €**<sup>(1)</sup>  
AU LIEU DES 5% HABITUELS

+

	PRIX TVA 20% <sup>(3)</sup>
<b>STUDIO</b> LOT B01	<b>130 000 €</b>
<b>2 PIÈCES</b> LOT B03	<b>196 000 €</b>
<b>3 PIÈCES</b> LOT A23	<b>264 000 €</b>
<b>4 PIÈCES</b> LOT B26	<b>320 000 €</b>

**ESPACE DE VENTE : 14, rue Charron - 93300 Aubervilliers. Ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h (sauf lundi matin, mardi et mercredi).**

KetB.com  
**0 800 544 000**  
Numéro vert

**KAUFMAN & BROAD**

\* Cette nouvelle Réglementation Thermique, obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, a été mise en place par les pouvoirs publics afin de concevoir des bâtiments neufs à faible consommation d'énergie. \*\* Source SNCF/RATP/MAPPY. (1) Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir, valable du 22 au 30 novembre 2014, pour les 5 premiers réservataires, en fonction de la disponibilité des stocks au 21 novembre 2014, et avec une signature de l'acte notarié au plus tard le 30 avril 2015. (2) Hors frais d'hypothèques, frais de garantie et frais bancaires, pour les 5 premières réservations du 22 au 30 novembre 2014 et avec une signature de l'acte notarié au plus tard le 30 avril 2015. (3) Prix avec TVA à 20 %, selon la disponibilité des stocks au 14 novembre 2014. (4) Exemple d'un financement à titre indicatif et sans valeur contractuelle, établi par le Crédit Foncier de France - Société anonyme, au capital de 1 331 400 718,80 € - Siège social : 19, rue des Capucines - 75001 Paris - Bureaux et correspondances : 4, quai de Bercy - 94224 Charenton Cedex - rcs paris n° 542 029 848 - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'orias sous le n° 07 023 327. creditfoncier.fr. Cet exemple de mensualité est réalisé pour l'acquisition d'un studio (lot B01) pour une opération d'acquisition d'une résidence principale neuve conforme aux exigences de performances énergétiques réglementaires d'un montant de 130 000 € (hors frais) avec un apport pour les frais de notaire et de dossier. L'opération est réalisée en zone a bis, par une personne seule dont le revenu fiscal de référence est de 20 000 €, bénéficiant d'un prêt à taux zéro + (ptz+), sous réserve du respect de la réglementation en vigueur. Cet achat est réalisé grâce à deux prêts, un prêt à l'accès sociale (pas) liberté d'un montant de 96 200 € d'une durée de 25 ans, un prêt à taux zéro + (ptz+) d'un montant de 33 800 €, d'une durée de 25 ans pour une mensualité globale lissée de 547,98 € pendant 25 ans (hors assurance(a)). L'assurance(a) est obligatoire à hauteur de 100% du capital emprunté. Le pas liberté est un prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat, sous conditions réglementaires. Mensualités (hors assurance(a)) de 547,98 € pendant 14 ans, puis de 291,92 € pendant 11 ans. Taux effectif global (teg) annuel (intérêts, frais de dossier et cotisations d'assurance(a) inclus) 3,81 %. Coût total du pas liberté (intérêts, frais de dossier et cotisations d'assurance(a) inclus) 44 128,74 €. Le montant des frais de dossier est de 500 €. La cotisation d'assurance(a) est de 0,384 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 % et un emprunteur de moins de 35 ans. Le ptz+ est un prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat, sous conditions réglementaires. Mensualités (hors assurance(a)) de 0 € pendant 14 ans, puis de 256,06 € pendant 11 ans. teg annuel (cotisations d'assurance(a) incluses) 0,49 %. Coût total du ptz+ (cotisations d'assurance(a) uniquement) 3 246 €. La cotisation d'assurance(a) est de 0,384 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 % et un emprunteur de moins de 35 ans. (a) assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail. Barème en vigueur au 24/10/2014, sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur - Crédit Foncier de France - Société anonyme au capital de 1 331 400 718,80 € - Siège social - 19, rue des Capucines - 75001 Paris - rcs Paris n° 542 029 848 - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'orias sous le n° 07 023 327. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (5) En application de la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012, des Décrets n°2013-1267 du 27 décembre 2013 n°2012- 1531 du 29 décembre 2012 et de l'arrêté du 29 décembre 2012, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le bénéfice du PTZ+ est réservé pour un premier achat en résidence principale dans un logement neuf respectant un niveau de performance énergétique (RT 2012 ou label BBC 2005) sous conditions de ressources. Le montant de l'emprunt et sa durée sont applicables sur un plafond maximum revenu annuel qui est établi en fonction de la localisation du bien acheté, de la composition et des ressources du foyer des acquéreurs. Sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant du PTZ+ est calculé selon la législation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 - Sous réserve de la publication au BO des décrets d'application du PTZ + avant le 31/12/2014. Détails des conditions dans nos espaces de vente. Kaufman & Broad S.A. au capital de 5 792 065,24 € - RCS Nanterre 702 022 724 - Document non contractuel. Illustration : O. Boisseau- Illustration à caractère d'ambiance. Ne pas jeter sur la voie publique - AGENCIE JFKA - 11/2014



© ARNELLE SAULIN

## Touche pas à ma dot

**En débat au Parlement jusqu'à fin décembre, le projet de loi de finances 2015 prévoit une baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales de 3,7 milliards d'€. La baisse porterait également sur les exercices budgétaires 2015 et 2016 pour un montant total de 11 milliards d'€. Le président de Plaine Commune et les neuf maires du territoire ont tiré le signal d'alarme.**

**M**ercredi 1<sup>er</sup> octobre, siège de Plaine Commune. Patrick Braouezec président de Plaine Commune et les maires de huit des neuf villes du territoire sont face aux médias. L'objet de cette conférence de presse : la baisse annoncée des dotations de l'État. Concrètement : moins 18 millions d'€ de recettes en cumulé jusqu'en 2017 pour le budget de Plaine Commune et moins 70 millions d'€, si on inclut les villes et la part départementale.

Pour Patrick Braouezec, la mesure est injuste et les conséquences potentiellement graves en matière d'investissement. « Les collectivités locales réalisent 75 % de l'investissement public et ne contribuent qu'à hauteur de 9 % de la dette nationale. Cette baisse des dotations de l'État aura pour conséquence la diminution des services, ou la hausse des impôts locaux, ou plus certainement la baisse de l'investissement, avec l'impact négatif que l'on peut imaginer en terme, d'emploi pour un secteur comme le BTP par exemple. Enfin, il faut rappeler qu'en matière d'investissement public, les effets de levier, sont importants. À Plaine Commune, 6 millions

d'investissements en moins, ce sont 75 millions d'investissements réels qui s'envolent. »

### Mieux répartir l'effort

Le spectre de la baisse des dotations de l'État n'effraie pas moins les maires. Chacun leur tour, ils ont donc pris la parole pour matérialiser l'impact de ces baisses de dotation sur leur action.

« On va arrêter de construire du logement si on ne peut pas financer les écoles qui vont avec, lance Michel Fourcade, maire de Pierrefitte. Nos populations sont fragiles, on ne peut pas traiter toutes les collectivités de la même façon. » Michel Bourgain, maire de L'Île-Saint-Denis, a fait ses comptes : « À L'Île-Saint-Denis, une baisse de dotation de 750 000 € correspondrait à une augmentation de 17 % des impôts locaux, ou à la fermeture pendant un mois de l'administration communale. Dans un contexte déjà difficile, cette mesure est injuste vis-à-vis des maires bâtisseurs. » Azedine Taïbi, maire de Stains dresse un constat cinglant : « Alors que nous avons besoin que l'État joue son rôle social face à la crise, ce dernier choisit de se désengager de certaines politiques publiques. » Pascal Beudet, maire d'Aubervilliers avoue,

lui, son inquiétude : « 10 000 nouveaux habitants doivent emménager à Aubervilliers d'ici à 2017. Ils vont avoir besoin de services. Or la ville supporte déjà une dette de 180 millions d'€. On ne peut pas nous demander de participer à résoudre la crise du logement et ne plus nous aider ensuite. » Pour Gilles Poux, maire de La Courneuve, il ne s'agit d'ailleurs pas de demander l'aumône. « Les dotations de l'État ne sont pas un cadeau mais un droit. L'État a confié un certain nombre de missions aux collectivités territoriales et aujourd'hui il nous dit, débrouillez-vous ! »

Et Patrick Braouezec de synthétiser la pensée des élus de Plaine Commune : « Certaines villes et certains territoires sont figés. Pour eux les dotations de l'État, c'est la cerise de plus sur le gâteau, alors que nous, on continue de construire le gâteau. Il n'est pas possible que l'État aide tout le monde de la même façon, sinon pour des territoires comme les nôtres, l'accueil de nouvelles populations, sans les investissements nécessaires pour les accompagner, sera vécu comme un handicap supplémentaire et créera une nouvelle fracture. »

À bon entendeur...

Dossier : Yann Lalande ●



# Le message est passé

Le Gouvernement et les parlementaires n'ont pu complètement ignorer le message envoyé par les élus locaux, dont ceux de Plaine Commune (lire ci-contre). Avant l'examen en première lecture du projet de loi de finances 2015, un compromis a été trouvé le 17 octobre afin de compenser un peu la diminution des dotations de l'État aux collectivités territoriales. En commission, un amendement a été adopté prévoyant une aide de 423 millions d'€ aux communes urbaines et rurales les plus pauvres ainsi qu'aux investissements des collectivités liés à la transition énergé-

tique. Un autre amendement a été voté en vue d'améliorer la péréquation (redistribution de richesse) entre communes riches et pauvres. Enfin deux amendements permettront d'améliorer la compensation de la TVA pour les communes qui perçoivent de l'État des recettes de TVA, pour un montant de 190 millions d'€. Au final, le compte n'y est pas au regard des 3,7 milliards de dotation évaporés. Néanmoins, ces amendements devraient bénéficier à Plaine Commune et aux villes du territoire. La mobilisation aura permis de rendre l'addition moins salée.



## QU'ES-CE QUE ?

### Autofinancement

Afin de financer leurs investissements, les collectivités dégagent généralement un excédent budgétaire dans la section de fonctionnement. C'est l'épargne brute. En 2014, à Plaine Commune, cette épargne brute s'élève à 39 millions d'€. Cette épargne permet ensuite d'emprunter dans des conditions raisonnables et de maintenir une bonne capacité de désendettement (moins de 15 ans). Si l'État diminue ses dotations (recettes de fonctionnement), il sera plus difficile pour l'Agglo de dégager une épargne brute. Le cercle vertueux de l'autofinancement pourrait être brisé. La force d'investissement de l'Agglo s'en trouverait réduite.

## CHIFFRES CLÉS

**117,30** MILLIONS

▣ C'EST LE MONTANT DE L'ENSEMBLE DES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT À PLAINE COMMUNE EN 2014, SOIT 31,5 % DES RECETTES DU BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.

**2,2** MILLIONS

▣ SOIT LA DIMINUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT DANS LE BUDGET 2014 DE PLAINE COMMUNE. AU TOTAL, L'ÉTAT A DIMINUÉ D'1,5 MILLIARDS D'€ SES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS EN 2014.

**360** MILLIONS

▣ C'EST LE MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DE PLAINE COMMUNE SUR LA PÉRIODE 2014-2019. SI LES DOTATIONS D'ÉTAT BAISSENT, CETTE ENVELOPPE DEVRAIT ÊTRE IMPACTÉE NÉGATIVEMENT ET LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS REPOUSSÉE DANS LE TEMPS.



# Des trains et des Hommes

**Les 23 septembre et 21 octobre, le conseil communautaire était appelé à se prononcer sur la politique de ressources humaines de Plaine Commune et sur le lancement de l'enquête publique sur les projets de métro du Grand Paris Express.**

**L**e 23 septembre, la séance débutait par un état des lieux du personnel de la communauté d'agglomération. Les effectifs ont augmenté de 18 % avec l'arrivée des équipes de Saint-Ouen au 1<sup>er</sup> janvier 2013, sans pour autant modifier la structure d'ensemble. On dénombre une majorité d'hommes et d'agents de catégorie C, reflétant ainsi l'importance des métiers techniques au sein de l'agglomération, voués aux espaces publics notamment (espaces verts, voirie, propreté). L'âge moyen des agents, de 42 ans, montre une tendance

au vieillissement. D'ici 5 ans, 348 d'entre eux atteindront l'âge de 60 ans contre 276 en 2012. **Patrick Braouezec** insiste sur l'importance à donner à l'accompagnement des personnes en fin de carrière. Les possibilités de reclassement permettent d'anticiper le sentiment d'usure au travail. En 2013, 67 % des postes pourvus à Plaine Commune l'ont été par voie de mobilité interne.

Par ailleurs, la politique d'embauche favorise l'apprentissage avec l'accueil d'un nombre croissant d'étudiants en contrat d'alter-

nance. **Dieunor Excellent** demande si un effort est fait en faveur de l'embauche de personnes habitant sur le territoire de Plaine Commune. **Patrick Braouezec** lui répond qu'une politique volontariste dans ce sens permet de compter à ce jour 51,4 % d'agents qui y résident. Il faudra néanmoins réfléchir à faciliter l'accès des jeunes diplômés du territoire à la fonction publique.

Enfin, il a été question de l'aggravation des accidents de travail dont sont victimes les agents. Le nombre d'arrêts de plus de 30 jours qui ont



suivi est en augmentation. **Patrice Konieczny** s'inquiète de cette situation mais se réjouit que l'agglomération ait souscrit l'an passé à la participation des employeurs à la protection sociale complémentaire et à la prévoyance.

### Les métros 16 et 17 sur les rails

Le conseil communautaire a émis un avis globalement favorable à la procédure d'enquête publique menée pour la construction des lignes de métro 16 et 17 et le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Saint-Denis Pleyel. Le projet du Grand Paris Express prévoit la réalisation de ces trois lignes de métro sur le territoire de Plaine Commune avec la création de sept nouvelles gares.

**François Vigner** y voit une bonne nouvelle pour l'agglomération, ses habitants et ses salariés. Ces lignes permettront de passer d'un bout à l'autre de l'agglomération sans passer par Paris et de relier les pôles d'emploi de Bobigny, de Roissy et de La Défense en divisant par deux les temps de déplacement.

Le conseil soutient ce projet mais alerte les partenaires sur l'absence de financements qui se révéleront nécessaire à l'accompagnement de l'arrivée des gares sur le territoire, en particulier pour les projets urbains et sociaux que Plaine Commune aura à charge de développer. Il est également demandé à la Société du Grand Paris et au Gouvernement de réunir les financements nécessaires pour que le calendrier de mise en service de la gare Pleyel et de son franchissement soit respecté, tout comme celui de la ligne 14.

Hervé Blayo ●

## CONSEILS COMMUNAUTAIRES DES 23 SEPTEMBRE ET 21 OCTOBRE 2014 : LES PRINCIPALES DÉCISIONS

### ► Espaces publics

La requalification de la rue du 19-mars-1962 s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine du quartier Pierre-Sémar à Saint-Denis. Plaine Commune prend en charge 60 % du montant total des travaux qui s'élèvent à 2,9 millions d'€, l'Anru 40 %. Inscrite au schéma directeur des itinéraires cyclables, la rue est destinée à recevoir une circulation apaisée en zone 30. Sa requalification prévoit la réalisation d'une piste cyclable unidirectionnelle sur chaussée dans les deux sens et de plateaux surélevés. Le stationnement sur voirie sera maintenu. Il est demandé d'achever les travaux avant le lancement de l'Euro 2016, car cette voie qui longe le stade Auguste-Delaune accueillera des manifestations pendant l'événement.

### ► Logements

Le conseil approuve la signature d'une convention quadripartite portant sur la réalisation par l'AFL d'une opération de 29 logements sur l'écoquartier du Fort d'Aubervilliers. Cette opération, prévue au départ au 65-71 avenue Jean-Jaurès, doit être relocalisée sur la ZAC du Fort. La convention réunit l'AFL, la mairie d'Aubervilliers, Plaine Commune et l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP).

### ► Construction neuve

Le conseil communautaire accorde une garantie d'emprunt à l'OPH d'Aubervilliers pour la construction de 18 logements PLS au 54 rue Charles-Tillon et de 57 logements à l'angle Jaurès/Casanova (ZAC Émile-Dubois) à Aubervilliers.

### ► Acquisition en VEFA

Le conseil communautaire accorde une garantie d'emprunt pour l'acquisition en VEFA de 44 logements PLS par la SA HLM Moulin Vert au Passage Machouart à Aubervilliers, de 24 logements PLUS/PLAI par Plaine Commune Habitat avenue Lénine à La Courneuve, de 70 logements étudiants par Espacil rue de la Confluence à Saint-Denis, de 43 logements sur la ZAC du Landy et de 20 logements PLUS/PLAI sur l'îlot Pasteur à Aubervilliers par l'OPH de la ville.

### ► Réhabilitation

Le conseil communautaire accorde une garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 131 logements, 2 à 8, passage de Jouy à Saint-Denis par Antin Résidences.

### ► Insalubrité

Le conseil donne son accord pour une demande de déclaration d'utilité publique concernant l'opération de résorption de l'habitat insalubre (Loi Vivien) de l'immeuble sis 76 rue Gabriel-Péri à Saint-Denis. L'immeuble vétuste menace ruine. Classé par les Bâtiments de France, il ne peut être démolé et devra être réhabilité. Le projet doit passer par une expropriation au titre de l'insalubrité.

### ► Travaux publics

Le conseil donne son accord à la mairie de Stains pour qu'elle sollicite une subvention de 2 millions d'€ au conseil régional qui aiderait au financement de la réhabilitation du gymnase Léo-Lagrange et de la mise aux normes de la Halle du marché du centre-ville.

### ► Eau

Le conseil communautaire approuve la modification du tarif de l'eau applicable aux aires d'accueil des gens du voyage. Il passe ainsi de 4,15 € à 4,20 € par jour et par emplacement.

### ► Fiscalité

Dans le cadre du budget prévisionnel 2015, le conseil approuve l'augmentation de la taxe sur les surfaces commerciales. La Tascom s'adresse aux surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup> dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 460 000 €. Le taux applicable passe de 1,05 % à 1,10 %.

## GROUPE DES RADICAUX DE GAUCHE ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14  
 Courriel : prg-et-indépendants@plainecommune.com.fr - tél. : 01 55 93 55 82

### Déni de démocratie à Plaine Commune

**A** lors que tous les groupes politiques à Plaine Commune disposent au moins d'un conseiller participant au bureau, seul notre groupe est exclu de cette instance qui est essentielle.

L'ensemble des groupes politiques devraient pourtant y être représentés puisque le bureau est le cœur politique de Plaine Commune. Le bureau est présenté comme « l'instance de concertation préalable avant toute délibération du conseil communautaire ». C'est au sein même de cette instance que les idées politiques peuvent être défendues, entendues et ainsi permettre d'amender les futures propositions de délibérations. Le bureau est indéniablement l'instance au cœur du fonctionnement démocratique de Plaine Commune.

En vertu des principes démocratiques, un représentant de chaque groupe politique devrait pouvoir siéger au bureau afin de respecter le pluralisme politique. Faire prévaloir la démocratie au sein de nos territoires, c'est aussi accepter le débat en associant pleinement l'ensemble des groupes à participer à l'organe exécutif. Malgré le soutien du président, Patrick Braouezec, que notre groupe soit représenté au sein de l'exécutif, aucune décision en ce sens n'a encore été prise par le G15.

#### Les élus du groupe des radicaux de gauche et indépendants :

Mohamed Hafsi (La Courneuve), Benoît Ménard (Pierrefitte), Dieunor Excellent (Villetaneuse)



**DIEUNOR EXCELLENT**  
président du groupe

## GROUPE SOCIALISTES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

### Grand Paris : ça avance

**La Métropole du Grand Paris sera bien créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

Elle constitue une opportunité intéressante d'assurer tout à la fois un rayonnement à l'international et de combattre les inégalités qui minent le développement solidaire de la Seine-Saint-Denis avec les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et Paris.

C'est pour cela que le Gouvernement et les députés socialistes ont souhaité donner un coup d'accélérateur à ce projet en exigeant, à l'échelle métropolitaine, le partage des ressources économiques et la mutualisation de politiques publiques telles que celle du logement.



**YANNICK TRIGANCE**  
président du groupe

**Les transports publics vont connaître un développement significatif :**

Nous regrettons toutefois l'annonce récente du report de 2 ans des prolongements de la ligne 14 à Saint-Ouen et de la ligne 12 sur Aubervilliers pour lesquels nous avons fortement milité et qui étaient initialement prévus pour 2017. Néanmoins, dans les 10 ans, grâce à l'effort réaffirmé de la Région et de l'État, pas moins de sept nouvelles gares et trois nouvelles lignes devraient voir le jour sur Plaine Commune dans le cadre du « supermétro » Grand Paris Express. L'enquête publique est lancée : <http://www.enquetepublicuelignes14-16-17.fr/>

#### Les élus du groupe socialiste

**Les vice-présidents :** Michel Fourcade (Pierrefitte), André Joachim (La Courneuve)

**Les conseillers délégués :** Fanny Younsi (Pierrefitte), François Vigneron (Stains)

**Les conseillers :** Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel (La Courneuve), Adrien Delacroix, Mathieu Hanotin, Maud Lelievre, Viviane Romana (Saint-Denis), Jacques Salvator, Evelyne Yonnet (Aubervilliers), Séverine Eloto (Pierrefitte), Yannick Trigance (Epinay-sur-Seine) Khalida Mostefa Sbaa (Stains)

Pour contacter vos représentant-e-s socialistes, rendez-vous sur notre site : [www.plainecommune-socialiste.com](http://www.plainecommune-socialiste.com)

## GROUPE CENTRE, DROITE RÉPUBLICAINE

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 56 83 -

### Bienvenue au tramway T8 !

**E**n décembre est mise en service la nouvelle ligne de tramway T8, qui traverse Saint-Denis, Villetaneuse et Épinay-sur-Seine. L'arrivée du « Tram'Y », comme on le surnomme à cause de son tracé en forme de « Y », est une aubaine pour Plaine Commune.

Connecté au métro, au RER, à la ligne H de la SNCF, au tramway T1 puis à la future Tangentielle Nord, le T8 va rapprocher le nord de notre territoire, de Paris, de la Plaine-Saint-Denis et de leurs milliers d'entreprises et d'emplois. Le trafic prévu de 16 millions de voyageurs par an démontre le bien-fondé d'un tel moyen de transport.

L'intérêt du T8 est donc de désenclaver des quartiers et des sites, qui sont insuffisamment reliés aux principaux pôles de Plaine Commune. C'est le cas du quartier d'Orge-



## GRUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : [verts.citoyens@plainecommune.com.fr](mailto:verts.citoyens@plainecommune.com.fr) - Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

## Mobilisation climatique citoyenne

La concentration des gaz à effet de serre (GES) a fortement augmenté dans l'atmosphère depuis l'ère industrielle. Les activités humaines (industrie, transports, chauffage), le recours massif aux combustibles fossiles (charbon) et aux hydrocarbures (pétrole, gaz) engendrent le réchauffement climatique. Ce dernier est en marche, même en France, les récents aléas à répétition le prouvent : élévation du niveau de la mer, phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes, inondations...), atteinte à la biodiversité. A-t-on des solutions ? Oui encore faut-il en avoir la volonté politique ! Trois leviers : s'attaquer aux causes, limiter les conséquences et s'adapter au dérèglement climatique. Les experts recommandaient de prendre des mesures pour ne pas dépasser 2°C d'ici 2100. Devant l'inaction des gouvernements, le seuil sera dépassé d'ici peu. Fin 2015, la Conférence mondiale sur le climat de l'ONU (COP21) se tiendra au Bourget. Plaine Commune s'engage pour faire reconnaître le rôle des collectivités face à ce défi mondial. La dynamique citoyenne est aussi en marche puisqu'un **premier Village des alternatives au changement climatique (ALTERNATIBA) aura lieu les 6-7 décembre à l'Île-Saint-Denis.**



**DOMINIQUE CARRÉ**  
président  
du groupe

### Le groupe Écologistes et Citoyens :

**Les vice-présidents :** Michel Bourgain (maire de L'Île-Saint-Denis), Kader Chibane (Saint-Denis)

**Les conseillers communautaires délégués :** Dominique Carré (Pierrefitte),

Véronique Dubarry (L'Île-Saint-Denis)

**Le conseiller communautaire :** Francis Morin (Stains)

## ET INDÉPENDANTS

Courriel : [groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr](mailto:groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr)

mont à Épinay-sur-Seine et du campus de Villetaneuse, la seule université francilienne à ne pas disposer d'un transport en commun moderne.

De plus, les travaux ont transformé les voies qu'emprunte le T8, en humanisant des boulevards urbains, avec davantage de pistes cyclables. Enfin, les noms de certaines des stations rendent hommage à des personnalités locales, comme Rose Bertin, Paul Éluard, Gilbert Bonnemaïson et Lacépède. Bienvenue au T8 !



**PATRICE KONIECZNY**  
président  
du groupe

### Les élus du centre, de la droite républicaine et des indépendants

**Conseillers :** M. Venturini, T. Zumbo-Vital (Saint-Ouen) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, E. Ponthier (Épinay-sur-Seine) - J. Mugerin (Stains) - D. Bidal (Aubervilliers)

**Conseillers délégués :** W. Zedouti, J.-P. Illemoine (Saint-Ouen) - D. Redon, M. Traïka (Épinay-sur-Seine)

**Vice-présidents :** W. Delannoy (maire de Saint-Ouen), H. Chevreau (maire d'Épinay-sur-Seine), P. Konieczny (1<sup>er</sup> adjoint d'Épinay-sur-Seine)

## GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : [communistes.partenaires@plainecommune.com.fr](mailto:communistes.partenaires@plainecommune.com.fr)

## Non à la cure d'austérité programmée pour les collectivités

Le projet de loi de Finances 2015 confirme la baisse de 11 milliards de dotations aux collectivités pour les trois prochaines années. Elle va déstabiliser les finances des villes et donc de Plaine Commune, et provoquer une chute des investissements publics. Le Gouvernement sacrifie les acteurs publics locaux tout en poursuivant les cadeaux au patronat : 41 milliards lui sont promis.

Pour Plaine Commune, c'est une perte de 20 M€ dans les recettes, soit 40 % des fonds propres qui permettent d'investir dans la construction de logements et d'équipements publics.



**FRÉDÉRIC DURAND**  
président  
du groupe

C'est le recul programmé des services publics.

Si nous construisons des logements, il faut prévoir des infrastructures comme les crèches et les écoles.

Les communes à faible potentiel fiscal doivent être entendues, des moyens supplémentaires doivent leur être attribués.

Les collectivités ne sont pas responsables de la crise financière d'un État qui a organisé - à force de baisses d'impôts en faveur des plus riches - son insolvabilité. Les dotations aux communes sont la contrepartie d'anciens impôts locaux supprimés que l'État s'est engagé solennellement à compenser.

### Les élu-e-s du groupe Front de gauche, communistes et partenaires

**Aubervilliers :** Pascal BEAUDET, Mériem DERKAQUI, Jean-Jacques KARMAN, Akoua-Marie KOUAME, Anthony DAGUET, Sophie VALLY, Antoine WOHLGROTH, Sylvie DUCATTEAU, Silvère ROZENBERG

**L'Île-Saint-Denis :** Pascal AKOUN

**La Courneuve :** Gilles POUX, Muriel TENDRON-FAYT, Amina MOUIGNI  
**Pierrefitte :** Farid AID

**Saint-Denis :** Didier PAILLARD, Jacklin PAVILLA, Patrick BRAOUJECZEC, Fabienne SOULAS, Élisabeth BELIN, Stéphane PEU, Silvia CAPANEMA, Patrick VASSALLO, Chérifa ZIDANE

**Saint-Ouen :** Jacqueline ROUILLON, Frédéric DURAND

**Stains :** Azzédine TAÏBI, Angèle DIONE, Karina KELLNER

**Villetaneuse :** Carinne JUSTE, Khaled KHALDI, Hamida VALOUR

# À SAINT-DENIS, vous aussi devenez propriétaire !

## NOUVEAU



**EMPRUNTEZ JUSQU'À  
100 000 € À 0,75 %<sup>(1)</sup>**  
+  
**FRAIS DE NOTAIRE  
OFFERTS<sup>(5)</sup>**  
+  
**FORMULE  
BIEN PROTÉGÉ  
POUR 1€<sup>(6)</sup>**

**TVA à  
5,5%<sup>(7)</sup>**



- Appartements du **studio** au **5 pièces duplex**
- **Balcon, terrasse** ou **jardin privatif** pour la plupart

[bouygues-immobilier.com](http://bouygues-immobilier.com)

**0 810 152 136**  
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

**ESPACE DE VENTE**  
Angle Avenue Roger Semat  
Rue du 19 mars 1962  
93210 Saint-Denis

**Bouygues  
Immobilier**

*Bien plus pour vous*

\* La résidence est réalisée en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). (1) En cas de souscription par le réservataire de son prêt principal auprès du Crédit Foncier dans les conditions visées au (2) ; Bouygues Immobilier prendra en charge les intérêts du prêt Foncier DUO (hors prêts principal, adès et/ou PIZ) ; lesdits intérêts seront ainsi directement versés par Bouygues Immobilier au Crédit Foncier dans le cadre du partenariat intitulé "Foncier Duo BI IDP". Le montant du prêt "Foncier DUO" ne pourra en aucun cas dépasser 20 % du prix de vente du logement, dans la limite maximale de 100 000 € et pour une durée de 10 ans. Dans l'hypothèse où le réservataire ne souscrit pas à l'offre Foncier Duo du Crédit Foncier ou en l'absence de recours à un prêt, Bouygues Immobilier réduira le prix de vente d'un montant forfaitaire de 3 % du prix de vente sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 03/11/2014. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Sont exclus de l'offre les bâtiments en copropriété ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Conditions détaillées disponibles en Bureau de vente ou sur simple demande. (2) Exemple réalisé sur le lot n° 001 de la résidence "Home" à PARIS 13, dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve de conclusion d'un contrat de réservation pour l'acquisition de sa résidence principale entre le 03/11/2014 et le 30/11/2014 et réitération de la vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve d'obtention des prêts aux conditions suivantes. Exemple de financement à titre indicatif et sans valeur contractuelle établi par le Crédit Foncier en partenariat avec Bouygues Immobilier pour une opération d'acquisition d'une résidence principale neuve d'un montant de 500 000 € (hors frais) avec un apport de 100 000 € et un apport supplémentaire pour les frais de notaire. L'opération est réalisée en zone A bis, par un couple sans enfant dont le revenu fiscal de référence est de 70 000 €. Cet achat est réalisé grâce à deux prêts, un prêt Foncier Liberté d'un montant de 300 000 € d'une durée de 25 ans, un prêt Foncier DUO d'un montant de 100 000 €, d'une durée de 10 ans pour une mensualité globale lissée de 1 850,07 € pendant 25 ans (hors assurance(3)). L'assurance(3) est obligatoire à hauteur de 100 % du capital emprunté. Le prêt Foncier Liberté est un prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurance(3)) de 1 016,74 € pendant 10 ans puis de 1 850,07 € pendant 15 ans. Taux Effectif Global (TEG) annuel (intérêts, frais de dossier et cotisations d'assurance(3) inclus) 3,82 %. Coût total du Foncier Liberté (intérêts, frais de dossier et cotisations d'assurance(3) inclus) 153 820,33 €. Le montant des frais de dossier est de 0 €. La cotisation d'assurance(3) est de 0,384 % en du capital emprunté pour un capital assuré à 100 % et un emprunteur de moins de 35 ans. Le prêt Foncier DUO est un prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat, solution de financement complémentaire bonifiée par Bouygues Immobilier, sous conditions visées au (1). Mensualités (hors assurance(3)) de 833,33 € pendant 10 ans. TEG annuel (cotisations d'assurance(3) incluses) 0,75 %. Coût total du Foncier DUO (cotisations d'assurance(3) uniquement) 3 840 €. Les intérêts du prêt Foncier DUO directement versés par Bouygues Immobilier au Crédit Foncier dans les conditions visées au (1) représentent 15.554,50 €. Barème en vigueur au 17/09/2014, sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur - Crédit Foncier de France - Société anonyme au capital de 1 331 400 718,80 € - Siège social - 19 rue des Capucines - 75001 Paris - RCS Paris n° 542 029 848 - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 070 23 327. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (3) Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail. (4) Offre valable du 03/11/2014 au 30/11/2014 sur une sélection d'opérations Bouygues Immobilier en Ile-de-France à consulter sur [www.bouygues-immobilier.com](http://www.bouygues-immobilier.com). Conditions détaillées de l'offre en bureau de vente ou sur simple demande. Bouygues Immobilier, SA, au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire non exclusif inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006298. (5) "Frais de notaire offerts" : hors frais liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition. (6) Pour 1€ de plus, offre faisant bénéficier de la formule "Bien Protégé" (protection revente et garantie trésorerie) relative aux appartements occupés par leurs propriétaires (dont le coût correspond à 0,30% TTC du prix de vente TTC). La revente correspond au Remboursement de la valeur du bien en cas d'accident ou d'imprévu, à hauteur de 20 % du prix d'achat du bien revendu, et plafonné à 40 000 euros, pendant une durée de 7 ans à compter de la signature de l'acte authentique, après l'expiration d'un délai de carence éventuel, selon l'événement à l'origine de la revente dans les conditions des polices d'assurance souscrites pour cette garantie. La revente correspond au versement, en cas d'accident ou d'imprévu, d'une indemnité forfaitaire mensuelle de 450€ pour une durée de 12 mois consécutifs ou non, dans la limite d'un plafond de 9400€ sur une période de 7 ans à compter de la signature de l'acte authentique, après l'expiration d'un délai de carence éventuel, selon l'événement à l'origine de la revente dans les conditions des polices d'assurance souscrites pour cette garantie. Le réservataire s'engage également à signer la demande d'adhésion au contrat groupe n° 8278 souscrit par Bouygues Immobilier auprès de l'Assureur AVAMMO, la note de présentation ainsi que la notice d'information. Si le réservataire ne souhaite pas bénéficier de cette offre, il ne pourra pas bénéficier d'une réduction du prix de vente équivalente et devra alors rédiger un courrier distinct pour la renonciation à cette offre. Les offres (5) et (6) sont cumulables entre elles et valables pour toute réservation, signée entre le 15/09/2014 et le 31/11/2014, d'un appartement du programme "Sésame" à Saint-Denis, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus des offres (5) et (6) les bâtiments en copropriété ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offres non cumulables avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur [bouygues-immobilier.com](http://bouygues-immobilier.com). (7) TVA à taux réduit sur réserve que les conditions de l'article 278 sesies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur [bouygues-immobilier.com](http://bouygues-immobilier.com). Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L. 271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus "hors établissement" d'un droit de rétractation de 14 jours (article L. 121-21 du code de la consommation). Architecte: